



LE MONDE MÉDITERRANÉEN : EMPREINTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

Thème 1



LA MÉDITERRANÉE
MÉDIÉVALE :
ESPACE
D'ÉCHANGES ET
DE CONFLITS À LA
CROISÉE DE TROIS
CIVILISATIONS

Chapitre 2

(manuel p.60-85)



Introduction

Carte 1 p.62. La Méditerranée au XIIe siècle, entre affrontements et échanges + Chronologie p.63- On peut distinguer, dans l'histoire de la Méditerranée médiévale, trois grandes périodes : une période dominée par l'affrontement entre Byzantins et Arabo-musulmans du VIIe au Xe siècle ; une période durant laquelle les Occidentaux prennent une place plus importante, entre combats et développement du commerce du Xe au début du XIIIe siècle ; une dernière époque marquée par une domination latine sans partage jusqu'au développement de la puissance turque à la fin du XVe siècle.

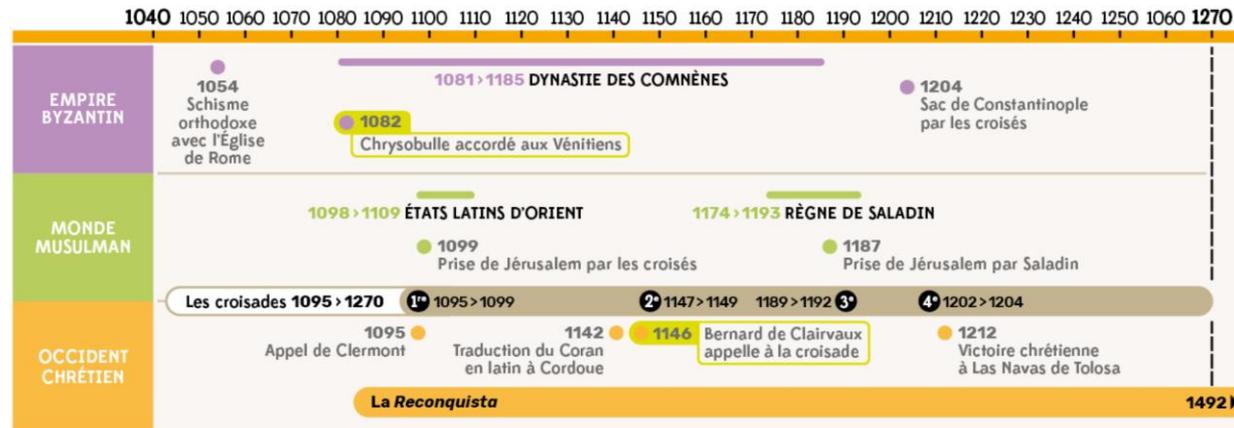
Dans quelle mesure la Méditerranée est-elle un enjeu et un espace spécifiques pour les différents pouvoirs et religions, entre volonté de domination et nécessité de cohabitation ?

1 La Méditerranée au XII^e siècle, terre d'affrontements et d'échanges



Une terre d'affrontements et d'échanges

(Manuel p.62-63)



Sommaire

I. L'AFFRONTEMENT ENTRE BYZANTINS ET ARABO-MUSULMANS (VIIe-Xe SIÈCLE)

- ☒ A. FACE À L'EMPIRE BYZANTIN, UN MONDE ARABO-MUSULMAN EN EXPANSION
- ☒ B. LA RÉSISTANCE BYZANTINE FACE AUX ARABES, PUIS FACE AUX TURCS

II. UNE MÉDITERRANÉE QUI TEND À DEVENIR LATINE (Xe-XIIIe SIÈCLE)

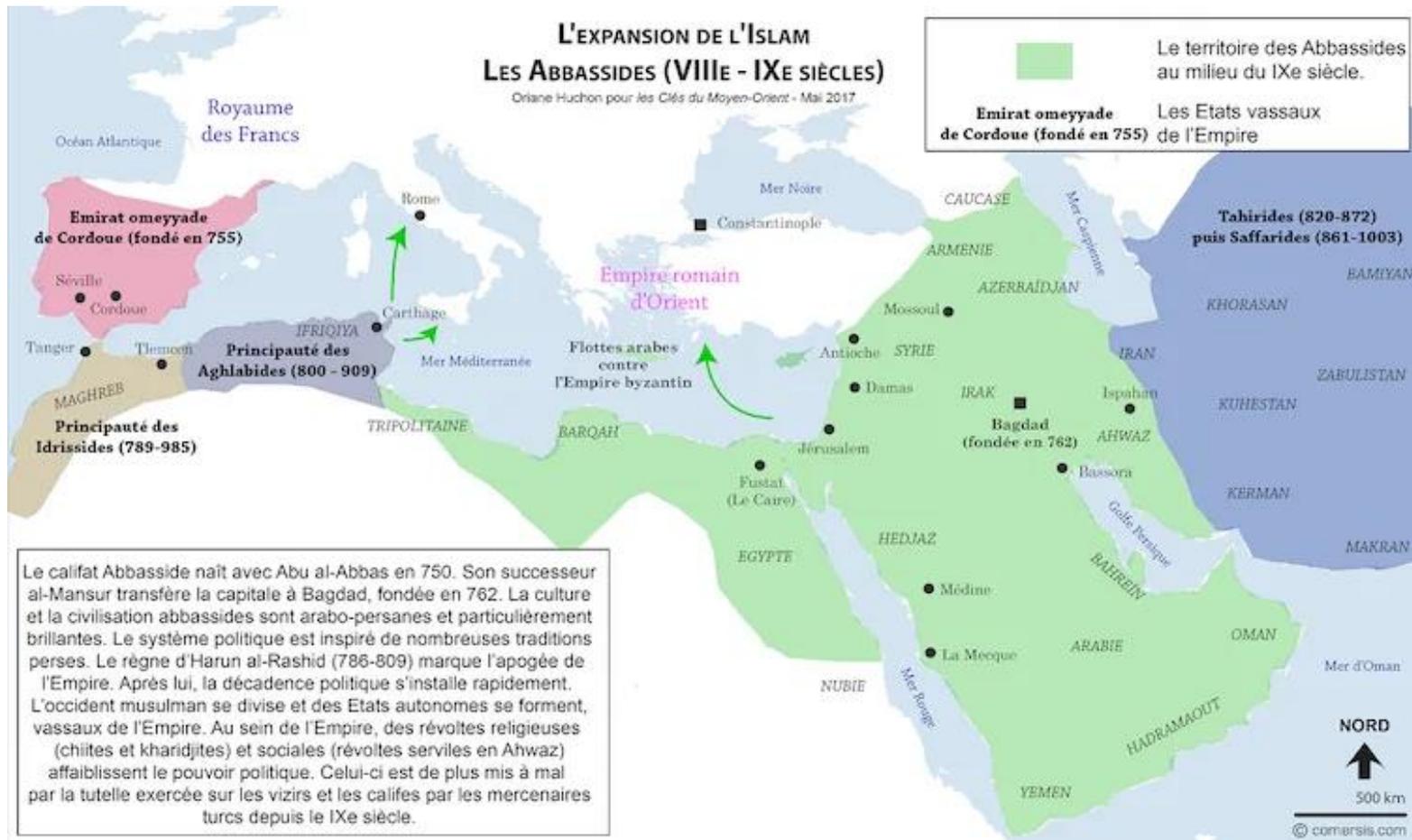
- ☒ A. BERNARD DE CLAIRVAUX ET LA DEUXIÈME CROISADE (1146-1149)
 - ☒ 1. Une campagne militaire au succès mitigé
 - ☒ 2. Les enseignements de la deuxième croisade
- B. VENISE, GRANDE PUISSANCE MARITIME ET COMMERCIALE
 - ☒ 1. Le développement de la ville et l'expansion commerciale
 - ☒ 2. Évolution de l'espace et du patrimoine urbain



Le monde arabo-musulman, un Empire en expansion

- I. Les conquêtes de l'Arabie islamique, de Mahomet à Ali (622 - 661)
- II. Les Omeyyades (661 - 750)
- III. Les Abbassides (VIIIe – IXe siècles)

Source : www.lesclesdumoyenorient.com



La supériorité navale byzantine

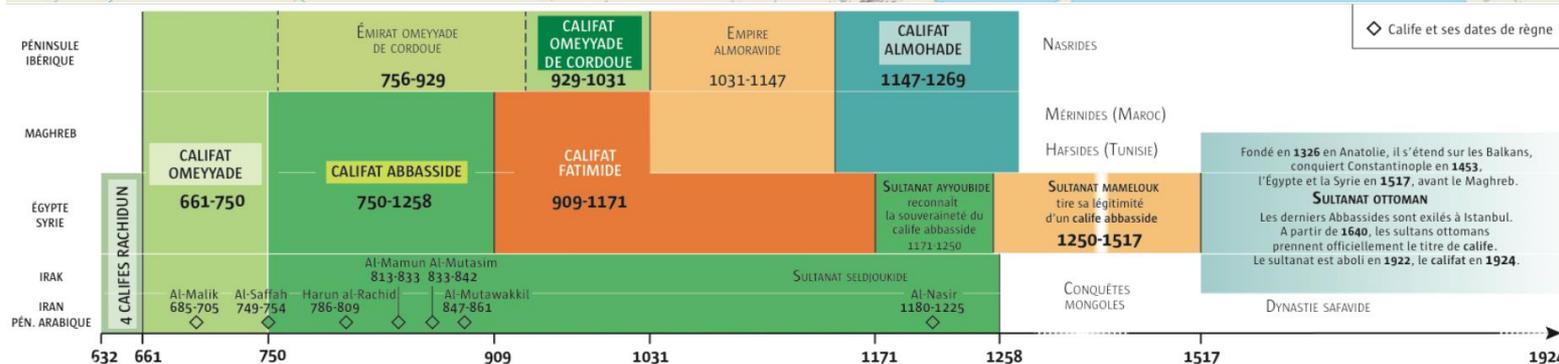
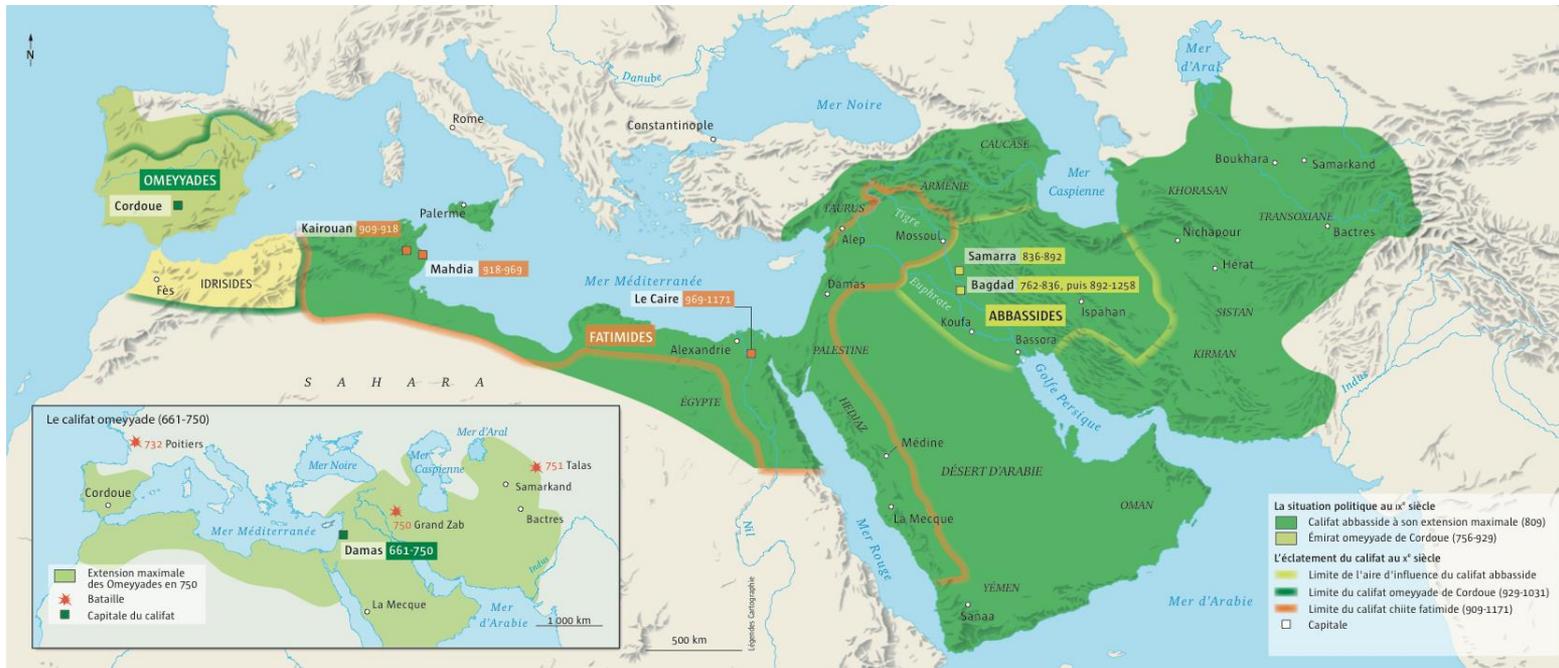


À plusieurs reprises, les Arabes ont tenté d'abattre l'Empire byzantin dans sa capitale même. De 672 à 678, des assauts furent lancés, en vain, chaque été. Puis, en 717-718, la cité subit une double attaque, par mer et par terre, des troupes arabes qui ont franchi le Taurus, traversé l'Anatolie et débarqué sur le détroit du Bosphore. Mais les Byzantins possédaient le secret d'une arme terrible, le feu grégeois, utilisé pour la première fois en 678. Ce mélange de soufre, de salpêtre et d'huile de naphte, qui avait la propriété de brûler sur l'eau, leur permit de repousser les assauts des Arabes sur mer. Aucune armée musulmane ne reviendra sous les murs de Constantinople avant 1453. Cité imprenable, la capitale de l'Empire byzantin prit, aux yeux des Arabes, les dimensions d'un mythe.

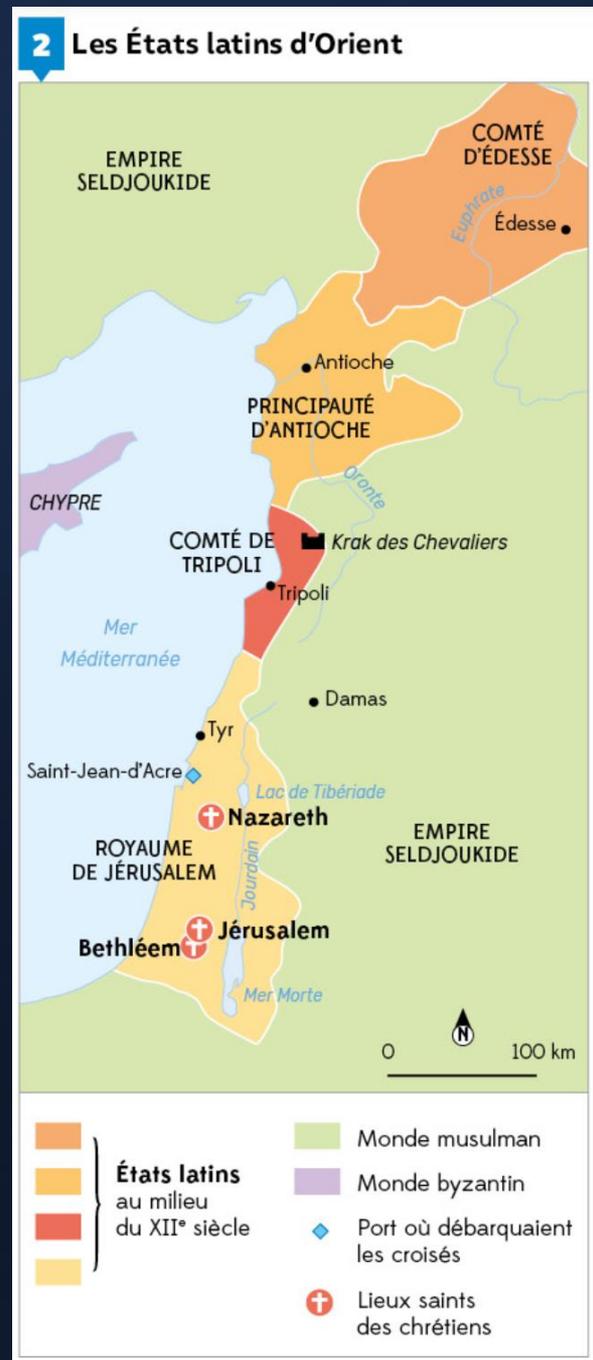
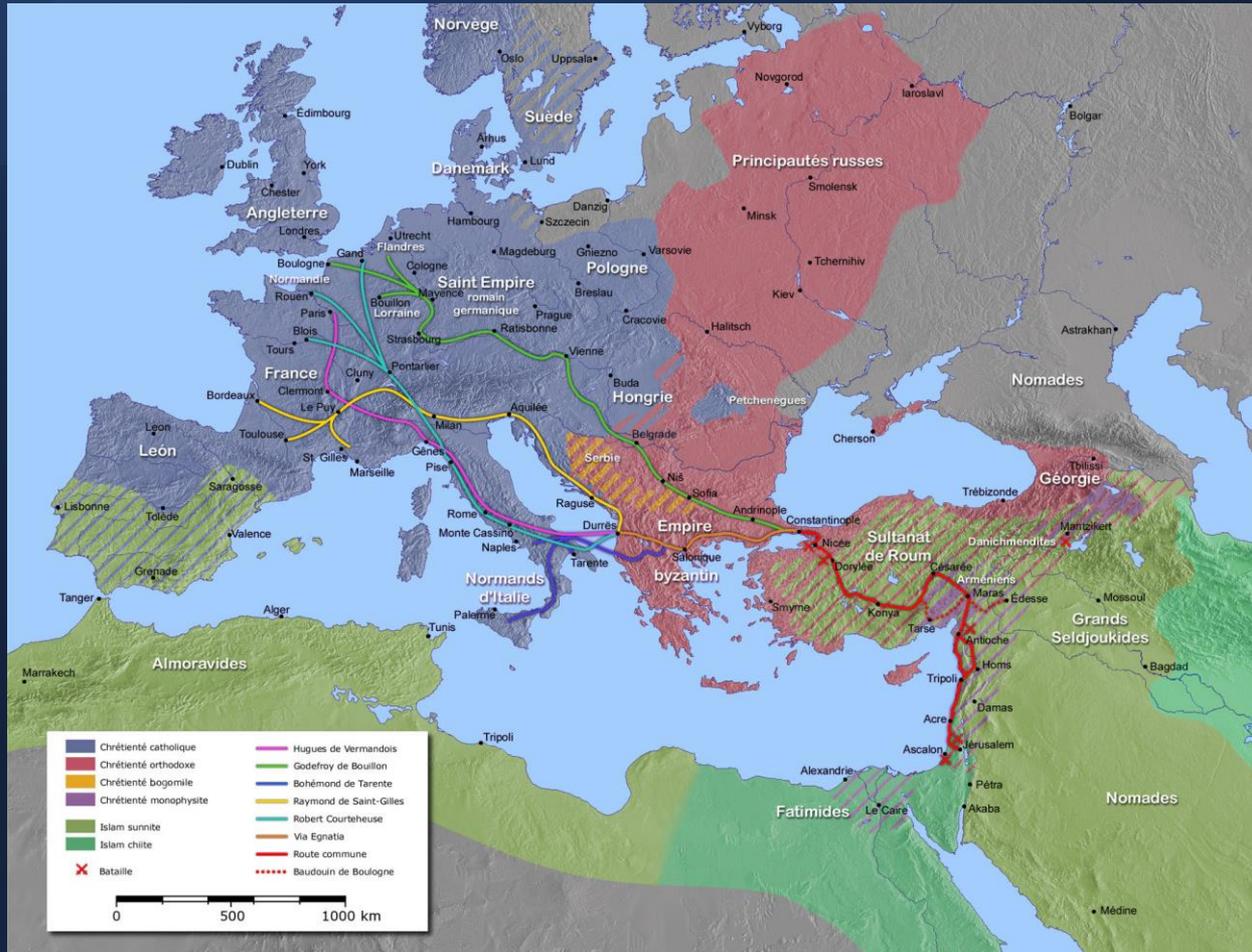
F. Micheau, « Les Arabes à la conquête du monde », *L'Histoire*, juillet-août 1992

Le monde arabo-musulman, un Empire morcelé

Source : www.lhistoire.fr



À l'issue de la première croisade (1095-1099), les États latins d'Orient



Les États latins d'Orient : la première colonisation ?

Libérer les Lieux saints était une chose ; les garder en était une autre. Au-delà du récit des grandes expéditions parties d'Occident au XIe-XIIIe siècle, les historiens se demandent désormais quelle société est née de l'irruption des Latins au Levant. Des formes inédites de peuplement, un hérissément de forteresses qui deviennent des pôles économiques, des métissages, des flux migratoires quasi continus : avec les croisades, le visage de l'Orient change.

[...], je pense qu'il y a de nombreux contacts entre toutes ces populations : Francs, musulmans et chrétiens orientaux. Même si la division politique entre les Latins et le reste de la population est bien définie, des influences réciproques existent : on trouve des mariages avec des princesses arméniennes et byzantines, et à un niveau plus modeste, on rencontre sans cesse des cas de mariage et de conversion.

Ces influences se nichent dans tous les domaines : les chroniques mentionnent notamment la transmission aux Latins de la poste par pigeons voyageurs, de techniques de fortification ou encore de l'usage des bains.

D'après « Une installation faite pour durer », entretien avec l'historien B. Kedar, *L'Histoire*, mai 2017



Art métis

Sur cette aiguière syrienne du XIII^e siècle sont incrustés des motifs en or et en argent, selon une technique alors à son apogée en Syrie, le damasquinage. Y sont associés des scènes inspirées du *Livre des rois* du poète persan Ferdowsi (la scène de chasse centrale) et des motifs chrétiens : la frise supérieure montre une Vierge à l'enfant entouré des apôtres.

Nous qui étions Occidentaux...

“ Nous qui étions Occidentaux, nous sommes maintenant devenus Orientaux. Celui qui était Romain ou Franc, le voilà dans cette terre Galiléen. [...] Nous avons déjà oublié les lieux où nous sommes nés [...]. Celui-là a pris pour femme non pas une compatriote, mais une Syrienne, une Arménienne, voire une sarrasine qui a reçu la grâce du baptême. [...] Tel possède des vignes, tel des cultures. Chacun se sert tour à tour des diverses langues, et une langue étrangère devenue commune est connue d'une nation comme de l'autre [...]. Et nos proches et parents viennent nous rejoindre de jour en jour, abandonnant tout ce qu'ils possédaient. [...] Qui n'avait pas un village, ici possède une ville. Pourquoi reviendrait-il en Occident, celui qui a trouvé l'Orient si favorable ?”

Foucher de Chartres, *Histoire de Jérusalem* (début du XII^e siècle), trad. J. Richard, *Histoire des croisades*, Fayard, 1996, pp. 105-106.



Bernard de Clairvaux prêche la deuxième croisade (1146)

Après avoir appris la chute d'Édesse, Eugène III promulgue le 1er décembre 1145, la bulle *Quantum praedecessores*, appelant à une nouvelle croisade. Cet appel restant d'abord sans réponse, le pape confie à Bernard de Clairvaux, connu comme un prédicateur hors pair, la charge de prêcher la croisade, accordant aux croisés les mêmes indulgences que celle accordées par le pape Urbain II en 1095.

Le 31 mars 1146, jour de Pâques, en présence du roi Louis VII et de la reine Aliénor, il prêcha à Vézelay, devant une foule immense.

À la suite du prêche de Bernard de Clairvaux, Louis VII, son épouse, les princes, les hauts seigneurs présents et toute l'assistance se prosternent devant lui en réclamant des croix de pèlerin.

Bernard de Clairvaux se rallie au projet d'une nouvelle croisade et la prêche¹, le jour de Pâques 1146, à Vézelay : le pape Eugène III lui a demandé son aide car les Turcs se sont emparés de la ville d'Édesse, en Syrie franque.

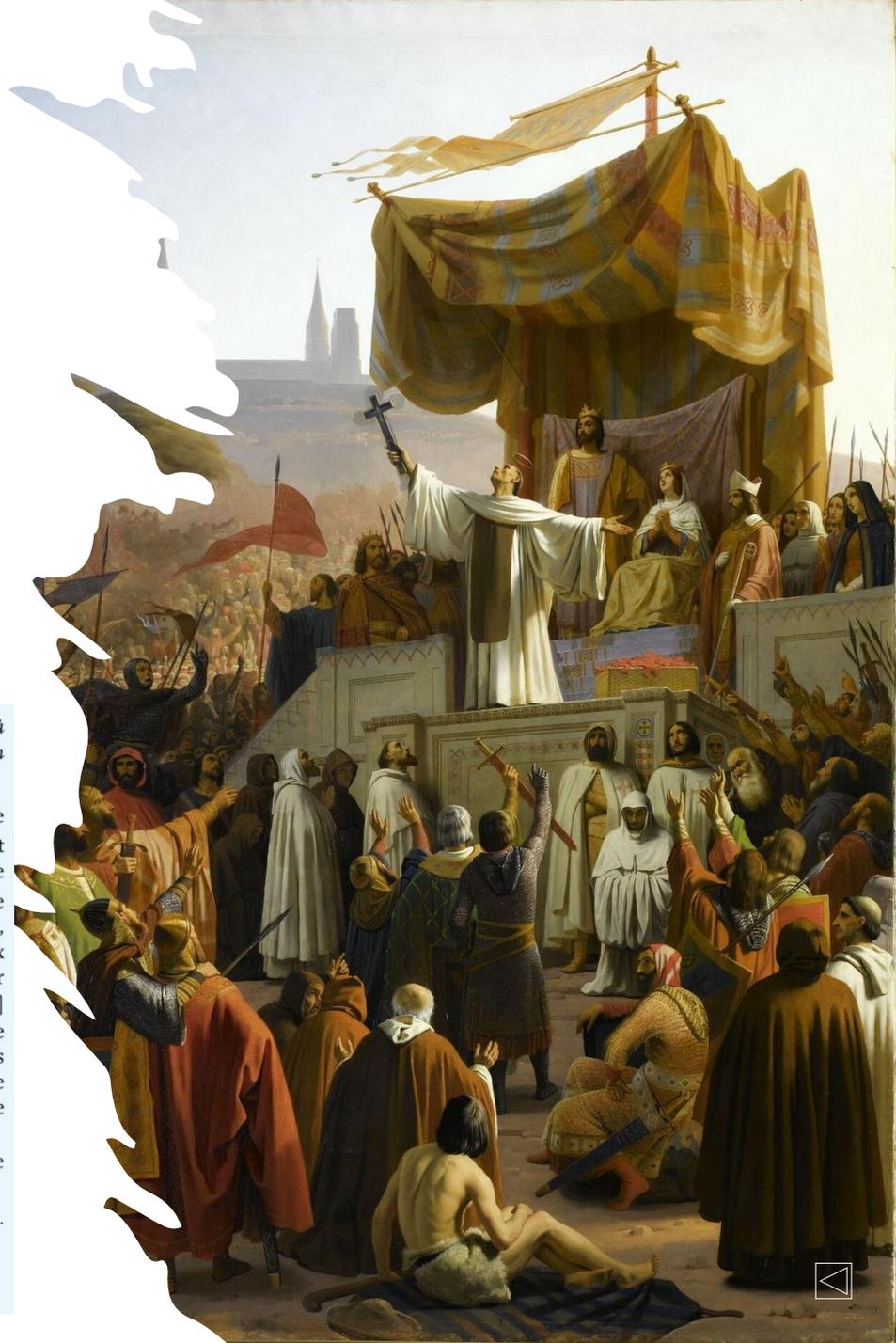
La terre s'est émue et a tremblé, parce que le Dieu du ciel commence à perdre sa propre terre [...]. Maintenant nos péchés font que les adversaires de la croix² ont relevé leur tête sacrilège et ravagent de la pointe de leur épée la terre bénie, la terre de promesse. S'ils ne trouvent personne qui leur résiste, ils vont sous peu fondre sur la cité du Dieu vivant³, renverser le berceau de notre rédemption, et profaner les Lieux saints [...]. Que faites-vous, hommes vaillants, que faites-vous, serviteurs de la croix ? Abandonnez-vous ainsi les choses saintes aux chiens, et les perles aux porceaux ? [...] La main du Seigneur s'est-elle raccourcie ? Est-elle devenue impuissante pour sauver, alors qu'elle appelle de misérables vers à défendre son héritage et à le lui faire restituer ? [...]

Puisque votre terre est féconde en hommes de courage, et qu'elle est connue pour être remplie d'une jeunesse robuste, suivant l'éloge qu'on fait de vous dans le monde entier [...], ceignez-vous courageusement, et prenez ces armes bénies par zèle pour le nom chrétien. Que cesse cette vieille habitude que je n'appelle pas service des armes, mais service de parfaite méchanceté, par laquelle vous avez coutume de combattre entre vous et de vous détruire les uns les autres [...].

Vous avez maintenant, braves soldats, vous avez, vaillants guerriers, une occasion de combattre sans péril ; vous trouverez là de la gloire à vaincre et du profit à mourir.

Extraits de la lettre 363 adressée au clergé d'Occident, Vézelay, 1146.

1. Discours d'un homme d'Église pour enseigner, mobiliser ou convertir son auditoire.
2. Les non-chrétiens et ici, les musulmans.
3. Jérusalem.



La réforme grégorienne ou la prise du pouvoir par l'Église

Ce phénomène a longtemps été analysé comme un mouvement de libération de l'Église des mains des laïcs. Il est aujourd'hui plutôt pensé comme le moment décisif de l'affirmation de l'Église catholique romaine qui se définit désormais comme une institution séparée et autonome, revendiquant l'exercice d'une domination universelle sur la société chrétienne. Au fondement de cette affirmation figure la séparation des clercs et des laïcs. Cette distinction n'est pas seulement une différence de fonctions (les uns prient, les autres combattent ou travaillent), elle est d'ordre essentiel et statutaire : clercs et laïcs relèvent de « deux genres » ou de deux « états de vie » absolument étrangers, selon leur rapport à la sexualité, interdite pour les uns qui relèvent du spirituel, autorisée pour les autres qui restent englués dans le charnel. Une distinction consacrée en termes juridiques par le Décret de Gratien vers 1140-1160.

Au sommet de l'échelle des pouvoirs, la réforme grégorienne met un terme à la domination de l'empereur sur le pape, qui est élu à partir de 1059 par le collège des cardinaux, et confère au souverain pontife une puissance croissante au sein même de l'Église.

Ainsi considéré, le long XIIe siècle, inauguré par Grégoire VII et achevé par le concile du Latran IV en 1215, apparaît donc bien comme un temps de rupture entre deux Moyen Âge. Au premier Moyen Âge caractérisé par la ruralité, l'hégémonie du monachisme bénédictin, une Église encore largement soumise à la domination seigneuriale des laïcs s'oppose un second Moyen Âge caractérisé par l'essor urbain, la diversité des formes de vie religieuse et l'uniformisation croissante d'une Église de plus en plus autonome des pouvoirs civils au point de prétendre, avec la papauté à sa tête, gouverner la société chrétienne.

D'après Florian Mazel, *L'Histoire*, octobre 2016



« Nous interdisons »

Au concile du Latran I, en 1123, est décidé que :

“ Nous interdisons expressément aux prêtres, diacres ou sous-diacres de vivre avec des concubines ou des épouses. [...]”

Nous décrétons que les laïcs [...] ne puissent disposer en quoi que ce soit des biens ecclésiastiques, mais que [...] le soin de toutes les affaires ecclésiastiques et leur administration soient aux mains de l'évêque.”

Au concile du Latran II, en 1139, est décidé que :

“ Les dîmes des églises, dont les canons attestent clairement la concession à des fins pieuses, d'autorité apostolique nous en interdisons l'appropriation par les laïcs. [...] Nous enjoignons aussi aux laïcs retenant des églises en leur possession de les restituer aux évêques sous peine d'excommunication. [...]”

Ces détestables joutes et foires où les chevaliers ont coutume de se fixer rendez-vous et de s'assembler pour faire montre de leurs forces et d'une téméraire bravoure, d'où résultent souvent mort d'homme et danger pour les âmes, nous les prohibons absolument.”



Au commencement,
l'eau et la boue





XV^e SIÈCLE

COMPTABLES Présents partout, les Vénitiens ont besoin de transactions souples (ici, avec un notaire et un banquier). Ils diffusent les instruments commerciaux et financiers, telle la comptabilité à partie double (Venise, bibliothèque Marcienne, miniature du xv^e siècle).

Une école du commerce mondial

Venise a joué le rôle d'école du commerce mondial, plus qu'aucune autre ville d'Occident, en inventant la comptabilité à partie double, dite *alla veneziana*. Les monnaies frappées par la ville sont aussi les instruments de son expansion économique. Le gros d'argent, apparu à l'extrême fin du XII^e siècle, puis le ducat en or, frappé à partir de 1284, servent de monnaie de référence dans tout le bassin méditerranéen.

D'après Philippe Braustein, *Les Collections de l'Histoire*, Avril 2016

L'an du Seigneur 1179 [...], au Rialto, moi, Domenico Sisinulo, du quartier de Santa Giustina, avec mes héritiers, déclare ouvertement à toi, Vitale Voltani, mon neveu, habitant le quartier de Santa Maria Zobenigo et à tes héritiers, que tous les deux, il y a un certain temps, nous avons établi et formé dans l'Empire byzantin, une compagnie¹ dans laquelle nous avons investi chacun de nous [...], soit 7 livres d'or en hyperpères², soit 500 hyperpères d'or [...].

Moi je devais rester à Constantinople et toi à Thèbes ; j'avais à te remettre et t'envoyer le capital de Constantinople à Thèbes par voie de terre ou par les golfes et passages maritimes et toi à moi de la même manière de Thèbes à Constantinople. [...] Et cette compagnie devait être faite entre nous, pour un an à partir de cette date puis aussi longtemps que nos volontés seraient entièrement d'accord. Aussi, moi et mes héritiers, je te promets solennellement à toi et à tes héritiers, que je vous rendrai compte soigneusement et fidèlement du capital qui m'a été envoyé dans l'Empire byzantin, concernant la susdite compagnie ou de tout ce que j'en ai donné, ou de tout ce qui m'en est resté, sans fraude ni artifice.

Document de commerce vénitien, XI^e-XIII^e siècle, Turin, 1940.

1. Société commerciale dans laquelle chaque associé apporte un capital : profits et pertes sont partagés entre eux.
2. Monnaie d'or byzantine succédant au nomisma sous les Comnènes, en cours dans les villes italiennes les plus engagées dans le commerce avec Byzance.

Document 1 p.76





La *ca' d'oro*, un palais vénitien

Même les magnifiques palais que l'on voit aujourd'hui encore lorsque l'on se promène sur le Grand Canal sont marqués par les activités marchandes : beaucoup comportent un rez-de-chaussée directement accessible à des embarcations, qui fut durablement un lieu d'entrepôt des marchandises, et, à l'étage, le bureau, où se tenaient les hommes d'affaires, où l'on conservait les archives, et certaines pièces luxueuses. Parmi les palais les plus somptueux, citons la Ca' d'Oro (Maison d'Or), construite au début du XV^e siècle pour Marino Contarini, et ainsi nommée en raison des dorures et de la polychromie de la façade.

D'après Philippe Braustein,
Les Collections de l'Histoire, Avril 2016



XV^e SIÈCLE

L'OPULENCE DES MARCHANDS Né vers 1480, Alessandro Contarini sillonne l'Orient et, en 1544, est élu ambassadeur à Constantinople. A Venise, il devient provéditeur all'Armar, responsable de l'armement des galères (Véronèse, v. 1565-1570, Dresde, Pinacothèque).

L' Arsenal de Venise, un lieu stratégique commercial et militaire

Derrière l'activité déployée sur le Grand Canal ou à proximité, se trouvent d'autres paysages urbains qui lui sont liés : l'Arsenal, entrepôt, chantier naval et fabrique d'armements soigneusement enfermé dans ses murailles car la puissance de l'État s'abrite derrière le secret.

D'après Philippe Braustein,
Les Collections de l'Histoire, Avril 2016



VERS 1500

L'ATOUT ARSENAL Créé en 1104, l'Arsenal sert, à partir du XIV^e siècle, à la fois de chantier naval, de manufacture d'armes et d'entrepôt. Vers 1500, avec un millier d'ouvriers, c'est le plus grand chantier du monde (école vénitienne, XVIII^e siècle, Venise, musée Correr).

Révisions

p.80-81

LA MÉDITERRANÉE MÉDIÉVALE

1 TROIS CIVILISATIONS EN MÉDITERRANÉE



2 CONTACTS, ÉCHANGES ET CONFLITS

